



Nouvelles du C.A.

Volume 8, n° 2 (N° 358, 30 novembre 2010)

Retour sur les événements liés à la grève étudiante des 23 et 24 novembre

À la demande des représentants étudiants et afin de permettre l'expression des différents points de vue, le conseil d'administration a tenu une séance plénière au sujet des événements liés à la grève du 23 et 24 novembre et à la grève à venir le 6 décembre.

La directrice générale a brièvement livré son analyse quant aux obligations du Collège en lien avec la sécurité des personnes et des biens. Les représentants étudiants ont exprimé leurs doléances par rapport à la décision de ne pas leur autoriser l'accès au collège pendant la grève.

Au terme des présentations et des échanges, les étudiants ont été invités par la directrice générale à reprendre les discussions et à maintenir le dialogue dans le cadre des instances existantes, afin de favoriser la recherche de solutions qui respecteront les obligations du Collège et l'exercice démocratique du droit des étudiants à manifester.

Rapport financier 2009-2010

Les états financiers du fonds de fonctionnement et du fonds des investissements sont présentés au conseil d'administration, comme à l'habitude, à ce moment de l'année.

L'année 2009-2010 a été marquée par le début de l'application officielle de la réforme comptable. L'application obligatoire des principes comptables généralement reconnus (PCGR) a entraîné des modifications importantes à nos pratiques. Ces changements ont fait en sorte que les résultats sont présentés différemment des années antérieures et comportent des particularités dont nous devons tenir compte dans leur interprétation.

Au 30 juin 2010, le cégep du Vieux Montréal présente un surplus de 2 510 958 \$. Des économies salariales, un compte à recevoir en lien avec les effectifs réels de l'année 2009-2010, une année exceptionnelle à la formation continue et aux entreprises, ainsi que des revenus supplémentaires au magasin scolaire et au stationnement ont permis de générer ce surplus.

Adoption du budget d'investissement – norme réfection et transformation

La norme réfection et transformation sert essentiellement à la réalisation de travaux d'aménagement, d'entretien préventif et de travaux liés à la résorption du déficit d'entretien. Le budget d'investissement 2010-2011 a été adopté pour un montant de 3 366 000 \$, sous réserve de l'approbation des crédits par le Conseil du Trésor du Québec.

Nomination à la présidence et à la vice-présidence du C.A.

Monsieur Michel Brunet a été réélu au poste de président et monsieur Guedwig Bernier a lui aussi été réélu comme vice-président.

En vertu des règles du conseil, ces postes doivent nécessairement être exercés par des membres du conseil qui ne sont pas à l'emploi du Collège ou qui n'y étudient pas.

Nomination des membres du comité exécutif

Le conseil a élu les quatre personnes suivantes à titre de membre du comité exécutif :

- Michel Brunet, membre proposé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de Montréal
- Guedwig Bernier, membre proposé par les entreprises de la région apparentées aux programmes d'études techniques
- Jean-Marc Petit, membre élu par et parmi les enseignants
- Michel Fournier, membre élu par et parmi les parents d'étudiants du Collège

Au total, le comité exécutif est formé de six membres. La directrice générale et la directrice des études y participent d'office.

Modification du calendrier scolaire

Le comité exécutif a adopté les modifications au calendrier scolaire rendues nécessaires à la suite des journées de grève étudiante et de la fermeture du 22 novembre. Une session valide doit comporter 82 jours consacrés aux cours ou à l'évaluation.

[Le calendrier scolaire modifié](#)

Prochaine réunion

Une assemblée se tiendra le mercredi 23 février 2011.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications
et des affaires corporatives*